



Source : FSSS–CSN, FP–CSN, SCFP, SQEES–FTQ, FSQ–CSQ et APTS  
COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Négociations en santé et services sociaux*

### **Une intensification des négociations est à prévoir**

Montréal, le 12 avril 2023. – Les organisations syndicales représentant le personnel de la santé et des services sociaux membres du Front commun ont reçu dernièrement des précisions sur les offres patronales en vue du renouvellement des conventions collectives. Pour les syndicats, le gouvernement devra prendre davantage en compte les priorités identifiées par les travailleuses et les travailleurs s’il veut accélérer le rythme des négociations et arriver à des ententes.

Un coup de barre est nécessaire pour améliorer significativement les conditions de travail et de pratique. Or, les offres gouvernementales ne sont pas à la hauteur des défis rencontrés par nos membres sur le terrain. Les organisations syndicales partagent plusieurs des objectifs affichés par le gouvernement dans cette négociation, notamment celui de l’amélioration de l’accès aux soins de santé. Toutefois, il ne suffit pas que le gouvernement dise qu’il souhaite que le réseau public redevienne un employeur de choix : il doit proposer des mesures plus structurantes s’il souhaite s’attaquer véritablement au manque criant de personnel dans le réseau public.

### **Des reculs aux conditions de travail**

Un irritant important pour l’intersyndicale est le fait que les employeurs misent encore sur des reculs aux droits des salarié-es en leur demandant encore plus, mais avec une rémunération moindre. Notamment, le gouvernement demande à plusieurs titres d’emploi d’augmenter les heures de leur semaine normale de travail. De plus, il veut revoir les dispositions sur les heures supplémentaires, de sorte que plusieurs personnes salariées pourraient se voir contraintes à faire du temps supplémentaire après leur journée régulière de travail, et ce, sans recevoir une rémunération en conséquence puisqu’elles ne sont pas à temps complet. Voici une belle façon d’éliminer la notion de « temps supplémentaire obligatoire » sans réellement agir sur l’enjeu réel d’attraction et de rétention.

En outre, les syndicats estiment que les précisions apportées par le gouvernement s’inscrivent dans une gestion « à la petite semaine ». Certaines mesures proposées sont tellement ciblées que leur impact réel sera limité en plus de générer des iniquités et des injustices dans les milieux de travail. Or, tout en s’attaquant aux problèmes particuliers

de certains titres d'emploi dans différents types de services, les syndicats veulent des mesures qui auront des effets structurants globaux dans tout le réseau.

Néanmoins, les syndicats estiment qu'il y a tout de même de l'espace pour travailler avec les propositions patronales actuellement sur la table. Certaines vont dans le bon sens et méritent d'être étudiées plus en profondeur. Le gouvernement devra oser davantage et aller beaucoup plus loin. Les syndicats constatent par ailleurs que les travaux progressent beaucoup trop lentement et ils appellent à une intensification des pourparlers. Tous les comités de négociation sont prêts à augmenter le rythme des négociations dès maintenant.

-30-

#### **Pour information**

**Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN)** – Jean-Pierre Larche, 514 605-0757 ou [jean-pierre.larche@csn.qc.ca](mailto:jean-pierre.larche@csn.qc.ca) ;

**Fédération des professionnèles (FP–CSN)** – Alice Lepetit, 438 870-9102 ou [alice.lepetit@csn.qc.ca](mailto:alice.lepetit@csn.qc.ca) ;

**Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)** – Merlin Trottier-Picard, 514 912-1875 ou [mtpicard@aptsq.com](mailto:mtpicard@aptsq.com) ;

#### **Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)**

Lisa Djevahirdjian – 514 831-3815 ou [ldjevahirdjian@scfp.ca](mailto:ldjevahirdjian@scfp.ca) ;

**Syndicat québécois des employées et employés de service (FTQ)**, Irina Badita, 514-607-1696 ou [i.badita@squees.ca](mailto:i.badita@squees.ca) ;

**Fédération de la santé du Québec (FSQ–CSQ)**, Francis Boucher, 514 794-2570 ou [boucher.francis@lacsq.org](mailto:boucher.francis@lacsq.org)